

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FEVRIER 2021 à 20 H 30**

-----

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN**, le **VINGT DEUX FEVRIER**, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Longues-sur-Mer, se sont réunis à la SALLE DES FETES, Rue Jean Pierre Savary, à huis clos (article L 2121-18 du CGCT) suite à la convocation qui leur a été adressé par Monsieur le Maire le 15 Février 2021 (article L 2121-1 du CGCT).

**Etaient présents** : Roland TIRARD, Marie BACON, Bernard BRIARD, Albert CATHERINE, Pierrette DANIEL, Annick DELAMARE, Fabienne LEROY, Pierre LEPAINTEUR, Jean-Pierre PORET, François POTIGNON, Frédéric SOMMIER, Mickaël YVER.

**Excusé(s) ayant donné pouvoir** : Olivier DE SAINTIGNON excusé, a donné procuration à Roland TIRARD, Stéphanie GAILLARD excusée, a donné procuration à Pierre LEPAINTEUR, Wilfrid LECARPENTIER excusé a donné procuration à Mickaël YVER.

**Absent(s)** :

---

Monsieur le Maire accueille les membres du conseil municipal en présence de Vincent NOEL, Trésorier de Bayeux pour la présentation : Prévision & exécution budgétaire, formation de l'autofinancement, les investissements et leur financement, le bilan en vue simplifiée, synthèse comptable et délibération des résultats et affectation de la Commune.

Après la fin de cette présentation par Vincent NOEL, Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques, des questions à faire sur cette présentation. Monsieur le Maire demande également si les membres du conseil ont des remarques sur le compte-rendu de la dernière réunion du lundi 25 Janvier 2021 à 20h30.

Le procès-verbal de la réunion du 25 Janvier 2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire de séance désigné est François POTIGNON.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance une partie en présence de Vincent NOEL, Trésorier de Bayeux.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

## **Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Conformément à l'article L 2121-4 du GCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif 2020.

La procuration qui a été donné à Roland TIRARD, Maire, par Olivier DE SAINTIGNON ne peut donc pas être prise en compte.

Le Conseil Municipal siège alors sous la présidence de Frédéric SOMMIER, Maire-Adjoint, après avoir délibéré et VOTES :

POUR           **13**  
CONTRE       **0**  
ABSTENTION **0**

## **Vote du COMPTE DE GESTION 2020**

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion 2020 de la Commune de Longues-sur-Mer dressé par le Trésorier de Bayeux, visé et certifié, conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation ni réserve de sa part et est approuvé par VOTES :

POUR           **15**  
CONTRE       **0**  
ABSENTION **0**

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020**

Après avoir examiné le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 de la Commune de Longues-sur-Mer ;

Vu la conformité des résultats des documents budgétaires présentés ;

Considérant que le compte administratif fait apparaître un résultat de clôture de fonctionnement pour l'exercice 2020 de **134 086,39 €**.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de :

- **33 481,12 €** (Déficit de 11 374.89 € + Restes à réaliser 22 106.23 €) en dépenses d'investissement au **compte DEPENSES article 001** (Déficit d'investissement reporté)
- **100 605,68 €** en recettes de fonctionnement au **compte RECETTES article 002** (Excédent de fonctionnement reporté)

## **Travaux Eclairages Publics**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'acte d'engagement du SDEC Energie (devis n° 21EPI0050 du 1<sup>er</sup> février 2021) pour des travaux d'extension éclairage cheminement PMR – PHASE 2 pour la mairie, l'école et l'Eglise.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

**ACCEPTE** la réalisation des travaux suivants pour **l'année 2021** :

Les crédits nécessaires pour l'année 2021 (6 464.80 € TTC) ont été prévus au BP 2021 en section d'investissement au compte 21538.

## **Décision pour l'achat d'un camion pour le Service Technique**

Après plusieurs concertations, des demandes de devis pour l'acquisition d'un camion benne d'occasion ou neuf, Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les différences possibilités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **VOTES** :

POUR **13**

CONTRE **1**

ABSENTION **1**

l'achat d'un camion benne neuf pour le service technique et s'engage à voter les crédits nécessaires au BP 2021 en section d'investissement.

## **Convention d'occupation temporaire du Domaine Public – La Vélomaritime**

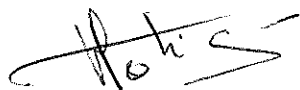
Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu Monsieur CAUDERLIER Gilles, de la DGA Aménagement et Environnement, chargé d'opérations – circulations douces pour le projet de la convention vélomaritime pour un itinéraire provisoire.

Après avoir exposé le projet et les plans (convention jointe en annexe et plans),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public concernant La Vélomaritime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 17

Le Secrétaire de Séance  
François POTIGNON



Le Maire  
Roland TIRARD

